
CORPS LÉGISLATIF.

CONSEIL DES CINQ-CENTS.

DISCOURS

PRONONCÉ

PAR DESTREM,

SUR les événemens qui ont eu lieu dans le département de la Haute-Garonne et autres environnans, à l'occasion de la conspiration royale qui a éclaté dans la nuit du 18 au 19 thermidor, et projet de résolution à cet égard.

Séance du 17 fructidor an 7.

CITOYENS REPRÉSENTANS,

NOTRE collègue Porte vous fit part, dans la séance du 8, des dépêches que la députation de la Haute-Garonne avoit reçues par un courrier extraordinaire, parti



le 5 de Toulouse. Il vous communiqua les rapports officiels que l'administration centrale avoit adressés, par le même courier, aux ministres de la police générale, de l'intérieur et de la guerre; ces rapports nous annonçoient deux victoires signalées remportées par les colonnes républicaines sur les restes des hordes royales qui avoient infesté depuis le 19 thermidor le département de la Haute-Garonne et les cantons limitrophes des départemens qui l'avoisinent. Les nouvelles que nous avons reçues depuis lors nous mettent à même de vous annoncer qu'il n'existe plus de rassemblement considérable de brigands royaux dans nos contrées; plusieurs des chefs ont péri, d'autres ont été faits prisonniers, et ceux qui n'ont point été atteints sont encore poursuivis de manière à ne plus pouvoir se rallier.

Vous arrêtâtes, dans la même séance du 8, que vous entendriez dans cette décade le rapport historique des événemens qui se sont passés et rapidement succédés dans le département de la Haute-Garonne, et dans les contrées qui l'avoisinent: nous avons recueilli tous les actes administratifs, tous les faits principaux, et toutes les actions qui honorent les autorités civiles et militaires, ainsi que les braves républicains de ces contrées, et nous pensons que vous en entendrez le récit avec l'intérêt que vous inspirent toujours les grands actes de dévouement à la République et à la Constitution de l'an 3.

Le département de la Haute-Garonne, et sur-tout la commune de Toulouse, son chef-lieu, avoit de tous les temps lutté contre les réactions, et présenté un faisceau inébranlable de civisme et de vertus républicaines; le courage de ses autorités constituées ne s'étoit point démenti un seul moment: c'est là qu'avoient été déjoués tous les projets des ennemis de l'unité de la République; c'est là que tous les patriotes du Midi

ont trouvé un refuge hospitalier pendant la réaction royale qui suivit le 9 thermidor ; c'est là enfin où les institutions républicaines ont été soigneusement mises en pratique, les fêtes nationales et décadaires célébrées avec pompe et les sociétés politiques maintenues par le bon esprit des fonctionnaires publics et de la grande majorité de leurs administrés.

Il n'en falloit pas autant pour que les sicaires de la royauté et les perfides adulateurs de l'intolérance religieuse vouassent une haine implacable aux pays habités par les amans de la liberté et les défenseurs des principes républicains.

Les agens de Louis XVIII avoient fait des tentatives inutiles, aux diverses époques de la révolution, pour provoquer du trouble dans le département de la Haute-Garonne ; ils avoient pu se ménager quelques intelligences, mais tous leurs projets avoient été déjoués tant que les élus du peuple l'avoient administré, et ce n'est que de l'époque du 13 pluviôse que des destitutions privèrent les habitans de ce département des administrateurs et commissaires dignes de leur confiance, que les royalistes et les fanatiques renouèrent leurs projets liberticides.

Le système affreux de scission y fut propagé, et les chefs qu'on a vus dans ce moment commander les hordes royales étoient à la tête de la première scission qui a eu lieu dans le département de la Haute-Garonne.

La majorité des électeurs fut heureusement républicaine ; et le peuple, qui se trompe rarement dans ses choix lorsqu'il n'est point influencé, avoit, dans les élections en assemblées primaires, réparé les injustices que le pouvoir dictatorial avoit commises ; les choix

faits par les assemblées primaires, et ceux que fit l'assemblée électorale des administrateurs destitués, sont la première cause des triomphes et des victoires que les républicains ont remportés sur les insurgés royaux.

Excusez, citoyens représentans, cette courte digression; je pourrois y ajouter des réflexions bien essentielles: mais vos momens sont trop précieux pour que je ne vienne de suite à l'historique des faits que je suis chargé de vous rapporter.

Dans la nuit du 18 au 19 thermidor, une insurrection se manifesta dans les cantons de Muret, Auterive, Montgiscard, Lanta et Caraman. A une heure après minuit, un courrier vint annoncer à l'administration centrale que des brigands royaux avoient, au cri de *vive Louis XVIII*, enlevé le citoyen Sauret au milieu de sa famille et de ses domestiques, l'avoient conduit dans une forêt voisine et l'avoient fusillé; que les brigands avoient lié et garotté plusieurs autres patriotes de la commune de Seysses; que les mêmes brigands royaux répétoient sans cesse que Toulouse n'avoit plus de municipalité ni d'administration centrale, et que les patriotes y avoient été tués ou emprisonnés. A deux heures, l'administration centrale fut réunie, et se mit en permanence; elle prit de suite un arrêté par lequel elle fit un appel aux républicains, mit sur pied la garde nationale de Toulouse, requit des détachemens des colonnes mobiles des cantons du département, et prit les mesures nécessaires pour assurer leur armement et subsistance.

Plusieurs courriers se succédèrent dans la matinée du 19, et vinrent annoncer à l'administration centrale que les brigands royaux s'étoient emparés des communes de Caraman, Lanta, Auriac, Bastège, Montgiscard, Nailhous, Montesquieu, Auterive, Saint-Lis, Mu-

ret et des petites communes des mêmes cantons , et qu'ils formoient par là une ligne de l'est à l'ouest du département. Cette ligne , qui touchoit des limites du département du Tarn à celles du département de l'Arriège, coupoit toute communication du département de la Haute-Garonne à celui de l'Aude, interceptoit par conséquent les couriers de tous les autres départemens du Midi; et la circulation sur le canal des deux mers , les routes de Saint - Gaudens et d'autres lignes des frontières d'Espagne étoient également occupées par les brigands royaux ; leurs colonnes arrêtoient les diligences , les rouliers et les simples voyageurs : Toulouse se trouvoit par là investie à trois ou quatre lieues de distance dans la moitié de la circonférence du département.

Les habitans des communes qui sont situées entre la ligne qu'occupoit l'armée royale et la commune de Toulouse , arrivoient de toute part , portoient l'alarme dans cette commune ; et les républicains de celles déjà envahies qui avoient échappé à leurs ennemis, rapportoient unanimement que les chefs de l'armée royale faisoient piller les caisses des percepteurs , les maisons des patriotes et sur-tout des fonctionnaires publics ; qu'ils forçoient ceux de ces derniers qu'ils pouvoient atteindre à crier vive le Roi , ou qu'ils les fusilloient , et qu'ils arrêtoient tous les citoyens qui avoient fait preuve de leur attachement à la République , et en formoient des dépôts dans les Églises des communes les plus considérables qu'ils avoient envahies.

Dès le point du jour du 19, la garde nationale toulousaine étoit sur pied : une partie seulement se trouva armée; elle fut mise de suite à la disposition du général Aubergeois , commandant dans le département , qui la dirigea sur trois colonnes , pour attaquer l'armée royale sur les trois points les plus avancés.

Ces colonnes eurent d'abord quelques avantages sur l'ennemi ; mais bientôt pliant sous le nombre des révoltés , elles furent obligées de battre en retraite , et de rentrer dans la ville après avoir perdu une pièce de canon dont l'essieu avoit cassé , et environ quarante prisonniers.

Cette retraite rendit l'alarme encore plus vive ; les patriotes qui composoient l'armée républicaine confirmèrent ce qu'avoient dit les réfugiés : « que l'armée » royale étoit très-nombreuse , qu'elle étoit commandée » par des chefs expérimentés ; que , quoiqu'elle fût » mal armée , elle couroit au feu en désespérée et » avec des hurlemens affreux de vive le roi ; à bas la » République. »

Il n'en fallut pas davantage pour que l'administration centrale transférât le lieu de ses séances dans la maison commune , pour y concentrer l'action , le mouvement et tous les objets de police et de détail que les grandes mesures que la circonstance la forçoit de prendre , nécessiteroient. —

Elle eut la précaution de faire transférer aussi à la maison commune les caisses des payeurs et receveurs du département , de faire renforcer tous les postes de garde nationale et notamment celui du parc d'artillerie qu'elle savoit être l'objet le plus convoité par les brigands royaux ; les portes de la ville furent fermées , une illumination générale ordonnée , et tous les citoyens appelés à la fabrication ou réparation des armes , à la construction des trains d'artillerie , caissons et autres attirails de guerre.

Cet appel fut si bien entendu , que , la nuit du 19 au 20 , vit plusieurs ateliers ouverts et tous les bras occupés.

Oui ! citoyens représentans , tous les habitans de la commune de Toulouse que quelques nuances d'opinions pouvoient avoir divisés jusque - là , agirent simultanément et de concert pour préparer les moyens , non pas seulement de défense , mais même d'attaque formidable , et dans cette nuit et journée du 20 à jamais mémorables et glorieuses pour les habitans de Toulouse , on vit tous les bras occupés depuis l'enfance jusqu'à la vieillesse la plus décrépité ; les femmes même aidèrent de leurs foibles moyens.

Dans cette même nuit , l'administration centrale demanda et requit des secours des départemens du Lot , du Tarn , de l'Aude , de l'Arriége et du Gers ; plusieurs couriers et ordonnances furent expédiés ; et ce ne fut que par les précautions qui furent prises de les diriger par différentes routes , que certains de ces couriers arrivèrent : deux d'entr'eux tombèrent sous les coups des ennemis.

Tous les Républicains de Toulouse et ceux qui s'y étoient réfugiés des communes environantes ne demandoient que des armes pour courir à l'ennemi.

Cette commune étoit encore livrée à ses propres forces , n'ayant pour garnison que trente chasseurs du quatorzième , l'armée royale qui l'entouroit étoit forte au moins de quinze à seize mille hommes ; et l'on ne pouvoit pas douter qu'elle n'eût quelques intelligences dans la commune. Une colonne royale étoit déjà venue jusqu'aux portes du faubourg Michel , lorsqu'on vint annoncer à l'administration que des royalistes de l'intérieur de la commune avoient désarmé le corps-de-garde du poste de Salin : elle vit par cet acte qu'elle avoit tout à craindre que l'insurrection se manifestât dans l'intérieur , et ce fut pour éviter ce nouveau malheur et pour pouvoir disposer de tous les bras répu-

blicains, nerveux et les plus décidés à combattre l'armée royale, qu'elle prit un arrêté qui applicoit provisoirement la loi du 24 messidor à la commune de Toulouse, et chargea la municipalité de prendre des otages parmi les nobles, les parens d'émigrés et les ennemis reconnus de la République.

Cette mesure, commandée par les circonstances, s'effectua de suite sans trouble et avec le plus grand ménagement; elle intimida cependant ceux qui, vingt-quatre heures avant, auroient peut-être donné la main à l'armée royale; elle produisit encore un meilleur effet, puisqu'elle mit à la disposition de l'autorité, pour repousser les ennemis, les forces qu'elle auroit été obligée de garder dans la commune si elle n'en avoit assuré la tranquillité par la prise des otages.

La colonne royale qui s'étoit avancée dans la nuit du 19 au 20, s'apercevant sans doute que ses intelligences avec quelques habitans de la commune avoient été découvertes et rompues, se replia sur les côtes de Pech David, à un mille du fauxbourg Michel; elle appuyoit sa droite sur les colonnes qui occupoient les cantons de Caraman et de Lanta, et sa gauche au fleuve de la Garonne qui se trouvoit gardé de l'autre bord par les colonnes qui occupoient le canton de Muret: c'est dans cette position que le centre et la droite de l'armée royale furent attaqués par deux colonnes républicaines, l'une composée des Toulousains, et commandée par le général Aubegeois; l'autre, composée aussi des Toulousains et des braves républicains de Lavaur, et autres habitans du département du Tarn, qui s'étoient spontanément levés et armés au premier avis dans la journée du 19 (cette dernière colonne commandée par le général Vicoise, officier retiré de l'armée d'Italie pour cause de blessures): l'armée

royale fut battue sur les deux points ; elle laissa sur le champ de bataille plus de trois cents hommes ; sur les côtes de Pech-David, un grand nombre fut culbuté dans la Garonne ; le reste se replia sur Montgiscard. La colonne de droite perdit plus de cent hommes dans le canton de Caraman ; elle fut poursuivie jusqu'au canton de Nailloux, et quelques détachemens des gardes nationales des cantons de Revel et Villefranche, qui joignirent la colonne commandée par le général Vicoze, avoient harcelé l'ennemi dans sa fuite, lui avoient tué plusieurs hommes et fait nombre de prisonniers. La colonne partie de Toulouse se porta jusqu'à Mongiscard ; elle en débûsquâ l'ennemi, et dégagâ les patriotes que les royalistes avoient enfermés dans l'église.

L'ennemi se trouvant battu et dispersé sur ce point, la petite armée républicaine rentra dans Toulouse, emmenant avec elle tout l'attirail d'une superbe chapelle découverte à Pourville, dans une grande maison de campagne où le grand aumônier rassembloit de nombreux secrétaires. Ce digne prêtre d'un Dieu qu'il appelloit de paix fut tué à la tête des colonnes royales.

Les braves qui revenoient de cette expédition furent accueillis en triomphe et reçurent de leurs concitoyens les témoignages de la plus vive reconnaissance.

Je vous ai dit, citoyens représentans, que Toulouse n'avoit pour toute garnison que trente hommes du quatorzième régiment des chasseurs à cheval : ce n'étoit cependant qu'avec de la cavalerie qu'on pouvoit battre et bien dissiper les hordes royales qui infestoient un pays de plaines ; cette vérité fut prévue et sentie par l'administration centrale.

Elle mit en réquisition les chevaux propres au service de l'artillerie et des compagnies auxiliaires de cavalerie : cet arrêté fut de suite exécuté, et l'on vit dans l'instant des



attelages d'un train considérable d'artillerie en activité, et des compagnies de chasseurs montées, équipées et armées.

Je ne dois pas taire au Conseil que dans cette circonstance l'on vit éclater dans Toulouse la preuve du plus grand dévouement à la défense de la liberté : l'homme le plus froid, ceux qui étoient soupçonnés ou accusés d'égoïsme, même d'opinion aristocratique s'empressèrent d'offrir non-seulement leurs chevaux, mais même de loger et nourrir les braves républicains réfugiés; enfin on ne voyoit par-tout et à tout instant que des actes de civisme et de désintéressement.

Les départemens de l'Aude, de l'Arriège, du Gers et du Lot répondirent avec le plus grand zèle à l'appel qui leur avoit été fait par l'administration centrale du département de la Haute-Garonne; ces administrations prirent les arrêtés les plus sages et les plus vigoureux pour assurer la tranquillité publique dans leur territoire respectif. L'administration centrale du Tarn en avoit fait autant dès le premier moment, celle des Hautes-Pyrénées et du Lot-et-Garonne prirent les mêmes mesures au premier avis qu'elles reçurent qu'une conspiration royaliste venoit d'éclater: toutes requièrent une force proportionnelle de leurs colonnes mobiles, les mirent à la disposition de l'administration centrale de la Haute-Garonne et des généraux commandant les forces de ce département.

Cet élan sublime, et qui se correspondoit sur tous les points, mit en mouvement des forces considérables; et l'insurrection royale qui commençoit à se manifester sur divers points environnans celui de la Haute-Garonne, n'eut plus les moyens de renouer les trames criminelles que ses chefs avoient conçues: car il est indubitable que cette conspiration étoit ourdie depuis long-temps, et que, si elle n'a éclaté d'abord que dans

le département de la Haute-Garonne, ce n'est que parce que Toulouse a été et sera toujours le point essentiel dont le royalisme voudrait s'emparer, pour, vu sa position topographique, ses communications de l'Océan à la Méditerranée, et les ressources qu'offre son territoire, y former le quartier général de l'armée qui voudrait relever le trône et l'autel.

Au moment où tout se disposoit pour aller attaquer l'état-major de l'armée royale, retranché à Muret, l'administration centrale fut instruite qu'une colonne de quatre à cinq mille hommes s'étoit emparée de l'Isle Jourdain, que l'avant-garde étoit venue jusqu'à Blagnac, d'où le juge-de-peace, l'agent municipal et commissaire n'avoient eu le temps de s'échapper qu'en se jetant à la nage. Cet avis fit changer les dispositions de l'armée toulousaine; elle marcha de suite en deux colonnes sur l'Isle-en-Jourdain; elle chassa l'armée royale des communes sur la route de droite et de gauche, et livra bataille le 22 à toute cette armée, repliée à l'Isle; elle lui tua plus de quatre cents hommes, et lui fit environ cent soixante prisonniers; les débris de l'armée royale se replièrent dans les cantons de Beaumont, Montfort, Gimont, Verdun, Cadours et Grenade; elle avoit déjà fait insurger les habitans de plusieurs de ces cantons, et, comme partout ailleurs, pillé les caisses publiques, dévasté les maisons et propriétés des républicains, assassiné des fonctionnaires publics, et incarcéré les patriotes les plus marquans.

Mais des colonnes républicaines venues des départemens du Lot, Lot-et-Garonne et du Gers, repoussèrent et vainquirent sur tous les points les hordes royales. Les généraux Petit Pressigny, Cayla et Vidalot, commandant ces colonnes, se concertèrent avec le général Aubergeois, commandant l'armée toulousaine; chacun fit rétablir, dans les communes qu'ils parcouroient,

les fonctionnaires publics qui en avoient été chassés , et replanter les arbres de la liberté qui en avoient été coupés.

Il est reconnu par des rapports unanimes , qu'à mesure que l'armée royale (marchant drapeau blanc et fleurdelisé déployé) s'emparoit d'une commune , elle y rétablissoit les consuls et fonctionnaires publics de l'ancien régime ; qu'elle y proclamoit Louis XVIII : les chefs donnoient des commissions civiles et militaires au nom de ce roi ; le général de brigade Rougé , chef militaire et le comte de Paulo , gouverneur pour le roi , ont fait des proclamations au nom de sa majesté , qui ont été saisies en original , et serviront à l'instruction du procès de cette conspiration royaliste que des folliculaires stipendiés osent désavouer , quand le plus incrédule des citoyens ne peut disconvenir qu'elle existe depuis trop long-temps.

Les forces réunies sur les cantons qui forment les limites des quatre départemens de la Haute - Garonne , du Gers , du Lot-et-Garonne et du Lot , étant suffisantes pour dissiper les bandes royales qui étoient dans ce quartier , le général Aubergeois reprit sa route pour Toulouse , et la simple apparition d'une des colonnes qu'il commandoit devant Muret fit évacuer l'armée royale qui occupoit cette commune ; et comme il savoit que le général Commes , commandant provisoirement la dixième division , étoit arrivé à Toulouse avec quelques forces en cavalerie et en infanterie , il s'y rendit pour concerter avec lui la suite des opérations militaires.

Dans ce même moment , les républicains de l'Arriège , qui s'étoient réunis , attaquèrent et battirent une colonne royale aux environs de Pamiers.

Une petite armée républicaine levée dans le département de l'Aude , et formée en un clin d'œil , venoit

prendre l'ennemi en flanc par les cantons de la Bastide, Salles et Mazères, et après avoir repoussé et battu les insurgés royaux dans le canton des Casses, se joignit aux colonnes mobiles de Revel, Villefranche, et grossit l'armée que commandoit le général Vicoze, dont le noyau étoit composé des républicains du Tarn.

Nous devons un éloge civique à tous les citoyens qui formoient ces colonnes; mais je ne dois pas laisser ignorer au Conseil que la commune de Castelnaudary, dont la population n'excède pas 9 à dix mille ames, fournit au premier moment cinq cent quarante hommes; que celle de Fanjeaux, qui n'a pas deux mille ames de population, en fournit cinquante, et que les autres petites communes du ci-devant district de Castelnaudary, département de l'Aude, en ayant fourni à proportion, plus de 1200 hommes de ce département voisin étoient spontanément accourus au secours des républicains de la Haute-Garonne. A la vérité, je ne devrois pas citer des faits particuliers, si je ne pouvois vous dire que ce zèle et ce dévouement ont été communs à une infinité d'autres cantons, et notamment à ceux du département du Tarn.

Dans la journée du 23 le département de la Haute-Garonne prit plusieurs arrêtés; il établit des ordonnances de correspondance sur divers points; il invita les administrations centrales de sa circonférence de prendre la même mesure sur leur territoire; et il remit en activité le moulin à poudre, dont la fabrication avoit été suspendue (cette mesure étoit indispensable pour fournir les munitions nécessaires aux colonnes républicaines), et prit les moyens d'assurer les subsistances et fourrages à l'armée.

Plusieurs colonnes républicaines s'étoient levées dans les cantons du ci-devant district de Saint-Gaudens; elles étoient commandées par l'adjudant-général *Barcier*, offi-

cier retiré ; elles devoient se joindre avec les colonnes républicaines de l'Arriège , commandées par les généraux Latour et Leyra ; celle qui étoit commandée par le général Latour fut rencontrée par une forte colonne de l'armée royale , et battue malgré la vive résistance qu'elle fit. Le général Latour est mort des suites des blessures reçues dans ce combat. Sa troupe se retira alors vers S.-Girons ; mais la colonne commandée par le général Vicoise étant arrivée par Mazères et Saverdun , après avoir assiégé , incendié le château de Terracuse , un des points fortifiés de l'armée royale , les détachemens des colonnes mobiles se réunirent à cette colonne ; d'un autre côté le général Barbot , à la tête d'environ 1500 braves du département des Hautes-Pyrénées , venoit vers Montrejeau et S.-Gaudens ; le général Commes , *commandant les forces Toulousaines* , après avoir parcouru les ci-devant districts de Muret et Rieux , serroit l'ennemi vers le même point de S.-Gaudens où l'armée royale avoit son quartier-général. Ces trois colonnes l'acculoient par ce moyen sur l'extrême frontière d'Espagne.

Les deux généraux Vicoise et Barbot , formant la gauche et la droite de l'armée républicaine , convinrent d'une fausse et d'une véritable attaque ; le combat eut lieu à Montrejeau ; et vous vous rappelerez que le rapport qui vous en fut lu à la séance du 8 vous annonçoit que l'armée royale fut mise en pleine déroute , qu'elle laissa deux mille morts sur le champ de bataille , et qu'il lui fut fait plus de mille prisonniers ; les débris de cette armée se dispersèrent dans les montagnes. L'on doit des éloges aux habitans des campagnes qui sont aux pieds de ces monts , de s'être levés en masse pour faire la chasse à ces brigands , comme ils sont dans l'usage de la faire aux loups. La cavalerie royale qui s'étoit toujours tenue sur le derrière ne donna point

dans cette affaire, elle prit la fuite vers la vallée d'Aran. Le général Commes, après avoir fait les dispositions militaires pour assurer les communications, et mis des garnisons dans les communes dont l'incivisme d'une partie des habitans pouvoit lui faire craindre de nouveaux mouvemens de trouble, et avoir déclaré en état de siège celles qui s'étoient prêtées à l'insurrection royale, se porta à l'extrême frontière, et requit le gouverneur de la vallée d'Aran, pays espagnol, de faire désarmer les fuyards royaux, et de lui livrer les chefs. Ce gouverneur lui répondit le 23 août, correspondant au 6 fructidor, que des Français marchant sans ordre, partie à cheval, partie à pied, s'étoient réfugiés dans la ville de Bezer; qu'il avoit donné l'ordre à la justice de les désarmer et de leur enjoindre d'évacuer ce territoire; mais qu'avant que son ordonnance arrivât à Bezer, nombre étoient parvenus dans la vallée; qu'ils s'étoient jetés dans les montagnes, se dirigeant par Mongarry, Versun, autre point de la frontière; que dans le moment il ne s'en montroit aucun; mais qu'au cas ils restassent cachés, il alloit faire publier le pardon accordé à ceux qui s'étoient laissé égarer. Le général Commes a pris d'autres mesures pour faire surveiller ces français royaux sur nos frontières; et il a fait répandre et proclamer sur toute la ligne la proclamation de l'administration centrale de la Haute-Garonne du 27 thermidor, qui offre le pardon, et même jusqu'à l'oubli de la part que les habitans des campagnes ont prise à l'insurrection royaliste, et les invite de reprendre leurs travaux.

Cette proclamation, écrite avec le ton et le style vraiment paternel, a produit le meilleur effet; un grand nombre d'habitans des campagnes égarés ou séduits sont rentrés dans leurs foyers, et il ne reste plus pour compagnons à quelques chefs royaux que des brigands

et des voleurs repris de justice ou échappés des galères, qui, divisés par petites bandes, dévastent encore des campagnes isolées; mais ce fléau qui tient de la chouannerie sera bientôt détruit, sur-tout d'après les mesures prises par l'administration centrale, de tenir sur pied et en grande activité deux mille hommes de colonnes mobiles, quatre compagnies volontaires de chasseurs à cheval et deux compagnies d'artilleurs; d'un autre côté, le Directoire exécutif a fait diriger sur ce point des troupes de ligne en infanterie et cavalerie; il a réuni le commandement de la neuvième et dixième division sous les ordres du général Fregeville, qui rendu à Toulouse depuis le 7, ainsi qu'une partie des troupes, dirigera l'action et le mouvement de toutes celles qui existent: aussi nous annonce-t-on par les derniers couriers que les colonnes républicaines des départemens voisins se sont toutes retirées dans leurs arrondissemens respectifs, et en se jurant mutuellement de rester dans la plus grande surveillance contre tous les mouvemens royaux.

Il seroit beaucoup trop long, citoyens représentans, de vous rapporter en détail tous les combats qui ont eu lieu entre les colonnes républicaines et les divisions de l'armée royaliste; pas un jour ne s'est passé du 19 thermidor au 3 fructidor; qu'il ne se soit livré quelque combat; et, à l'exception de celui qui eut lieu à Saint-Martory, dans lequel une colonne de l'Arrière fut repoussée et battue, les républicains ont été victorieux sur tous les points, et ils se sont sur-tout signalés par leur courage et leur ardeur pour la cause de la liberté.

Quelques fonctionnaires publics et agens infidèles de la République ont trahi leur devoir en cédant aux ordres des chefs royaux; d'autres, plus criminels, ont pris

pris part à la conspiration : l'autorité supérieure en est avertie , et les tribunaux sont nantis des faits et des pièces qui ont donné lieu à une procédure qui jettera un grand jour sur cette conspiration.

Des traits de civisme , de dévouement et de sacrifices absolus , fourmillent dans les événemens qui se sont passés avec tant de rapidité : nous pourrions vous les citer par milliers ; et il nous suffira sans doute de vous dire que rien n'a coûté , pas même la vie , aux braves républicains des départemens que nous vous avons cités , pour repousser et vaincre les hordes royales et fanatiques qui infestoient leurs contrées , et menaçoient d'un envahissement général tout le midi de la France.

Plus de cinq mille brigands royaux ont mordu la poussière ; près de trois mille prisonniers ont été faits ; plusieurs chefs ont péri , quelque autres sont dans les prisons , et sur plus de trente des plus marquans on ne connoît d'échappés et passés en Espagne que le général de brigade Rougé , et Daguin , fils du ci-devant président du parlement de Toulouse. On assure que le comte Paulo-les-Barbasan , Dufaget , Delahage , les frères Marin rayés de la liste des émigrés en germinal dernier , sont du nombre des tués à la tête des colonnes , et l'on a reconnu parmi les prisonniers des nobles , des émigrés , des prêtres réfractaires , des déserteurs , et quelques conscrits et réquisitionnaires ; des ci-devant comtes et marquis ont été pris sous l'habit de burre.

Les prisons de la commune de Toulouse n'ont pas suffi pour contenir les prisonniers ; un grand nombre , et sur-tout ceux qui paroissent avoir été égarés , ont été mis en réclusion dans des maisons nationales ; les autorités constituées et tous les citoyens réclament qu'il

Rapport fait par Destrem.

B

soit fait une prompte justice des chefs et principaux coupables ; que par des jugemens solennels , leur tête tombe sous le glaive de la loi , et que l'homme égaré ou séduit obtienne un pardon qui le rende à la société pour la mieux servir.

Le général Frégeville a fait appeler à Toulouse le conseil militaire de la division , et au moment présent , ou dans peu , de grands exemples de justice nationale auront vengé la République de l'attentat commis contre les lois et la liberté.

Ces événemens terribles ont porté des préjudices incalculables aux contrées ravagées par les brigands ; mais le zèle et le courage des administrations et des républicains de ces départemens doivent servir d'une grande leçon aux royalistes incorrigibles , et aux hommes assez foibles ou insensés qui peuvent croire possible le retour à la royauté ; qu'ils sachent , et que les ennemis coalisés contre la République sachent avec eux , que le peuple français a aboli pour toujours la royauté en France ; qu'il a voué à la haine de la postérité toute espèce de tyrannie , et que puisqu'il ne craint point de s'armer du fer et du feu contre ceux de ses compatriotes qui osent provoquer le retour d'un gouvernement aristocratique , il se leveroit tout entier , si les barbares coalisés mettoient le pied sur le sol français , sur lequel ils ne trouveront jamais que la mort.

Le Directoire exécutif ne s'est pas borné aux messages qu'il vous a faits ; il a donné tous les ordres nécessaires pour procurer au département de la Haute-Garonne les secours dont les circonstances rendoient le besoin impérieux : il a fait plus ; car il a donné l'ordre aux ministres de la guerre , de l'intérieur et de la police générale de donner , pour sa part , à ces administrations des marques de la reconnaissance na-

tionale : mais cela ne suffit point ; je fais la motion expresse que le Corps législatif déclare que les administrations , fonctionnaires publics , chefs militaires , colonnes mobiles , gardes nationales et citoyens qui se sont si généreusement dévoués pour renverser cette conspiration royaliste , ont bien mérité de la patrie .

Voici le projet de résolution que je soumets au Conseil.

PROJET DE RÉSOLUTION.

Le Conseil des Cinq-Cents , considérant qu'il est instant de donner un gage de la reconnoissance nationale aux autorités civiles et militaires , et aux citoyens qui ont concouru par leur zèle et leur dévouement à étouffer la conspiration royale qui a éclaté dans le département de la Haute-Garonne , dans la nuit du 18 au 19 thermidor dernier ,

Déclare qu'il y a urgence , et prend la résolution suivante :

ARTICLE PREMIER.

L'administration centrale du département de la Haute-Garonne , l'administration municipale de la commune de Toulouse , et les administrations centrales du Tarn , de l'Aude , de l'Arriège , des Hautes - Pyrénées , du Gers , du Lot et de Lot-et-Garonne , ainsi que les administrations de canton de ces départemens , qui ont contribué à la défaite des brigands royaux , ont bien mérité de la patrie .

I I.

Les chefs militaires, les colonnes mobiles, les gardes nationales et tous les citoyens qui se sont généreusement dévoués à la défense de la République et de la Constitution de l'an 3 en combattant les hordes royales qui avoient arboré le drapeau blanc et proclamé Louis XVIII, ont bien mérité de la patrie.

I I I.

Les noms des citoyens morts en combattant les brigands royaux seront inscrits sur un tableau qui demeurera affiché dans le lieu des séances des administrations du canton de leur domicile.

I V.

La présente résolution sera imprimée; elle sera portée au Conseil des Anciens par un messenger d'Etat.

LIBERTÉ.

ÉGALITÉ.

Paris, le 29 thermidor an 7 de la République française, une et indivisible.

LE ministre de la guerre aux administrateurs du département de la Haute-Garonne.

Depuis quatre ans, le département de la Haute-Garonne luttoit opiniâtement contre toutes les réactions. Toulouse, inébranlable, présente un faisceau de civisme et de vertus, demeuré hors de toute atteinte.

Le courage de ses autorités constituées n'avoit point été abattu d'un seul moment; et pendant que les républicains, proscrits de la République, erroient sous le glaive de la royauté, ils avoient plusieurs fois jeté leurs regards sur Toulouse comme sur une forteresse où la liberté pourroit se retrancher un jour. Un maintien aussi constamment énergique méritoit à cette généreuse commune la haine des ennemis de la liberté. Toulouse, le point de mire des royalistes, vient d'être assaillie par leurs bandes criminelles.

Dans ce péril, que devoient faire des administrateurs dépositaires d'aussi grands intérêts? ce que vous avez fait, magistrats intrépides. Vous avez fait votre devoir; vous avez sauvé la patrie: je rends grâces à votre héroïque dévouement.

Continuez, fonctionnaires dignes d'estime et de confiance; rassurez vos administrés. Le jour affreux de la réaction ne reviendra point flétrir les destinées de la France. Le Corps législatif et le Directoire applaudissent à vos mesures. Vous avez invoqué le secours de la loi: la force de la loi vous a suffi.

La loi sanctionne votre sagesse. Conservez cette attitude formidable.

Salut et estime,

— Signé, BERNADOTTE.

Paris, le 29 thermidor.

Le ministre de l'intérieur, au citoyen Lamagdelaine, commissaire central du département de la Haute-Garonne.

Si les détails que présente votre lettre du 23 thermidor sont affligeans, les avantages que les républicains ont

obtenus contre les révoltés dans votre département, donnent l'assurance que bientôt les brigands royaux seront terrassés et dans l'impuissance d'exécuter leurs projets liberticides. Je ne puis trop louer le zèle et l'énergie que vous et l'administration centrale avez déployés dans ces circonstances difficiles. Ils justifient l'entière confiance du Directoire exécutif en vous. Des mesures vigoureuses seront prises : vous pouvez y compter.

En attendant les secours puissans qui doivent être incessamment envoyés à Toulouse, continuez d'employer, de concert avec l'administration centrale et le commandant de la force armée, tous les moyens de repousser les insurgés, et veuillez m'instruire exactement des mesures et des résultats.

J'ai informé le ministre de la police générale de ce qui s'est passé depuis votre dernier rapport ; il connoît l'arrêté par lequel l'administration centrale a mis en état de trouble toutes les communes du département : c'est lui qui est chargé spécialement de l'exécution de la loi du 24 messidor dernier ; et je ne doute pas qu'il n'approuve les dispositions de cet arrêté.

Salut et fraternité.

Signé, QUINETTE.

Paris, le 29 thermidor an 7.

Le ministre de l'intérieur à l'administration centrale de la Haute-Garonne,

Citoyens, je reçois à l'instant votre lettre du 23 thermidor, et les arrêtés qui y sont joints. L'empressement que vous avez mis à prendre toutes les mesures qu'exigent les circonstances difficiles où vous vous trouvez,

fait l'éloge de votre zèle et de votre dévouement à la cause de la liberté. Il étoit nécessaire d'ôter aux royalistes, qui n'ont point encore pris part à la révolte, les moyens de favoriser les insurgés dans les communes. Votre arrêté du 22 thermidor me paroît devoir atteindre ce but : mais c'est au ministre de la police générale qu'il appartient particulièrement de prescrire et surveiller l'exécution de la loi du 24 messidor, et je ne doute pas qu'il n'approuve le parti que vous avez adopté.

Continuez, citoyens, de déployer l'énergie qui vous caractérise ; les républicains ont les yeux fixés sur vous ; ils comptent sur votre courage, sur celui des patriotes de votre département, qui s'arment contre les révoltés ; ils sont assurés que vous opposerez une force irrésistible aux brigands. Vous serez puissamment soutenus par le Directoire, dont vous avez toute la confiance. Des mesures efficaces seront prises, et bientôt les brigands, dispersés de tous côtés, seront pour toujours dans l'impuissance de nuire. Ayez soin, citoyens, de me tenir exactement instruit de tous les événemens, d'en informer également le ministre de la police générale, pour être en état de seconder vos efforts.

Salut et fraternité.

Signé, QUINETTE.

Paris, le premier fructidor an 7.

Le ministre de la guerre, au commissaire central de la Haute-Garonne.

La loi a prononcé que des rebelles pris les armes à

la main soient jugés de suite. Les périls de votre situation ont justifié cette mesure terrible.

Sans doute la victoire même est une calamité dans les discordes civiles ; mais il faut que la République et ses lois triomphent , et les larmes qu'elle peut coûter sont le crime des incorrigibles royalistes. N'ont-ils pas sans cesse réduit les républicains à la nécessité de repousser la force par la force ?

Mais la puissance de la nation est assez grande pour être calme au milieu du combat ; ainsi vous saurez faire la distinction du crime et de l'égarement. Traitez la foiblesse soumise avec les égards qui peuvent la convaincre et la ramener ; placez les conspirateurs sous le joug inflexible de la loi ; témoignez aux bons citoyens de votre département , à votre garde nationale valeureuse , les sentimens de la reconnoissance et d'admiration que lui porte le Directoire. Je dois présenter à ses regards cet intrépide commissaire du canton de Revel , qu'on a vu marcher avec tant de valeur à la tête des colonnes républicaines. Pourquoi faut-il qu'après quatre jours de lassitude et d'épuisement ce brave homme soit mort sur son cheval ? ils ne meurent point les héros qui succombent en défendant la patrie ; ils vivent à jamais dans la mémoire des hommes.

Salut et estime.

Signé, BERNADOTTE.

Paris , le premier fructidor.

Le ministre de la guerre à l'administration centrale du département de la Haute-Garonne.

Le ministre de la guerre termine ainsi la lettre qu'il adresse à l'administration centrale :

Continuez , citoyens administrateurs , à faire poursuivre sans relâche les hordes des brigands royaux , qui se trouvent encore répandus sur quelques points. Déployez contre eux la sévérité des lois , et qu'un exemple terrible épouvante ceux qui chercheroient encore à troubler la tranquillité publique : mais cette punition doit tomber principalement sur les chefs et leurs complices , sur ceux enfin , qui persisteroient dans leur rébellion contre la République.

Vous voudrez bien transmettre aux citoyens restés fidèles à leurs devoirs , sur-tout à la brave garde nationale de Toulouse , et autres détachemens qui ont concouru avec elle à la défaite des brigands , les encouragemens et les éloges qui sont dus à leur zèle et à leur dévouement : la valeur qu'ils ont montrée dans les diverses rencontres , est un gage assuré de la victoire sur les ennemis de la République.

Signé , BERNADOTTE.

Paris, le 2 fructidor an 7.

Le ministre de l'intérieur à l'administration de la Haute-Garonne.

CITOYENS ADMINISTRATEURS,

Je vous ai déjà félicités sur l'énergie et le courage que vous avez déployés dans les circonstances difficiles où vous vous trouvez. Vous avez su rallier autour de vous tous les bons citoyens : déjà, forts de leurs généreux dévouement, vous avez remporté sur les rebelles des avantages signalés ; et bientôt secondés par les renforts que le Directoire exécutif s'est empressé de vous faire passer, vous pourrez lui annoncer l'entière dispersion des bandes royales.

L'activité que vous avez montrée, les mesures salutaires auxquelles vous avez eu recours, la confiance que vous avez inspirée à tous les républicains, sont, pour le Directoire exécutif, de justes sujets de s'applaudir de vous voir placés au premier rang des fonctionnaires publics de ce département. Vous mériterez de plus en plus la reconnaissance de vos concitoyens et de la République entière, en achevant de disperser ces rassemblemens contre-révolutionnaires qui sembloient menacer tout le midi. Ne me laissez rien ignorer des dispositions que vous aurez cru devoir prendre, des mesures de détail, des faits particuliers qui amèneront cet heureux résultat : je me ferai un devoir de mettre sous les yeux du Directoire exécutif tout ce qui peut fonder vos droits à l'estime publique, dans un moment où le royalisme, voulant allumer un incendie général dans toute la République, avoit conçu l'espérance d'établir un de ses principaux foyers dans la Haute-Garonne.

Les républicains de ce département, ceux de Toulouse en particulier, tous ceux des départemens qui s'empres- sent de voler à votre secours, trouveront aussi le dédommagement de leurs fatigues et de toutes leurs peines, dans le succès qui doit couronner leur sainte coalition, dans la reconnoissance et le grand intérêt qu'inspirera le bel exemple qu'ils viennent de donner.

Salut et fraternité.

Signé, QUINETTE.

*Les administrateurs du département de la Haute-Garonne,
aux habitans des campagnes.*

Habitans des campagnes, que les fauteurs du royalisme ont trompés, et dont l'erreur peut durer encore, ouvrez les yeux à l'aspect de l'abîme où l'on vouloit vous engloutir; revenez de votre égarement déjà trop prolongé; reprenez vos occupations journalières comme viennent de le faire les citoyens du canton forain de Toulouse, de ceux de Lanta, de Castanet, de Caraman, de Saint-Félix, Revel, Basiége, Villefranche, Montgiscard, Montesquieu-sur-le-Canal, Nailloux, Blagnac et Saint-Lis. Dans chacun de ces cantons le peuple a recommencé ses travaux, et les magistrats républicains ont repris leurs fonctions. Signalez et déclarez à l'autorité légitime les monstres qui vous fanatisèrent, et ont voulu aliéner vos cœurs à la République. Pourriez-vous méconnoître encore sa voix maternelle, et rester plus long-temps sous les drapeaux des féroces agens de la royauté? Le langage du crime a-t-il pu un moment comprimer votre élan naturel pour la vertu? Déchirez le bandeau dont les babares

vous ont couverts pendant quelques jours , et revenez avec confiance vous jeter dans les bras de vos magistrats. Ne craignez ni persécution ni vengeance ; les lois dont ils sont les organes sont clémentes pour les hommes comme vous utiles à la patrie : elles ne sont sévères et terribles que pour les tigres qui , en vous aveuglant , ont voulu déchirer le sein de la mère commune.

Que tardez-vous à reprendre vos travaux rustiques et à continuer vos moissons ? Revenez ; ah ! revenez sans crainte , laborieux agriculteurs , vous verrez , au ton paternel avec lequel nous vous recevrons , que les républicains savent pardonner à l'erreur , et que ce n'est que ceux qui ont préparé et ordonné l'insurrection que la République veut frapper.

Vous l'avez vu , bons laboureurs ; par-tout où l'on a levé l'étendard de la révolte , nos patriotiques phalanges ont terrassé les vils suppôts de Louis XVIII ; et ils seront défaits avec la même promptitude par-tout où ils oseront se montrer. Les perfides vous avoient dit qu'ils vaincroient , mais ils ont été trompés dans leur attente populicide , et la victoire est restée fidelle aux soldats de la liberté.

Déjà trop de sang a coulé , nos braves gémissent d'être obligés de combattre contre des Français ; abandonnez vos généraux féroces , et nommez-les hautement , pour qu'ils soient punis de leur crime. Ils se faisoient insolamment appeler vos chefs : ils ne vouloient être que vos bourreaux ; eux seuls ont encouru la haine nationale ; eux seuls sont rayés de la liste de la grande famille. Mais vous , agriculteurs , qui , livrés à vous-mêmes , avez l'âme pure comme les productions de vos campagnes , rentrez dans le giron de la République ; plutôt vous aurez repris vos travaux , plutôt vous serez pardonnés. Croyez à la sincérité des paroles

de paix que nous vous adressons , comme à l'affection que des pères tendres portent à leurs enfans même quand ils se sont égarés.

Et vous , administrations municipales de canton , pénétrez-vous de nos principes pacificateurs , traitez vos administrés qui reviendront de leurs erreurs , avec les mêmes égards que nous les traiterions nous-mêmes..... Vous partagez notre sollicitude ; nous sommes , vous et nous , animés du même esprit et du même amour pour la liberté ; que le même sentiment nous dirige , et que la même clémence nous caractérise pour ramener la paix dans nos contrées , et rendre à nos concitoyens le bonheur que le royalisme vouloit leur ravir.

La présente proclamation sera imprimée , pour être sur-le-champ envoyée dans tous les cantons , et y être affichée et publiée dans toutes les communes de l'arrondissement.

Fait à Toulouse , le 27 thermidor , an 7 de la République française , une et indivisible.

Signé , CAISSEL , président ; BARRAU , DESBARREAU , LEYGUE , CAMPARAN , administrateurs.

LAMAGDELAINÉ , commissaire du Directoire exécutif.

BEGUILLET , secrétaire général.

Note communiquée par les représentans du peuple Fargues , Salenave , Bergeras , Pemartin et Casenave , députés du département des Basses-Pyrénées.

L'administration centrale du département des Basses-Pyrénées ne fut pas plutôt informée des dangers que couroient les départemens voisins , qu'elle fit un appel à tous les citoyens , par une proclamation du 29 thermidor , qui respire l'amour ardent de la liberté. Dix

mille hommes furent mis sur-le-champ en réquisition permanente : environ six cents braves républicains organisés, équipés et armés avec la célérité commandée par les circonstances, partirent le même jour, et dirigèrent leur marche vers le département des Hautes-Pyrénées, pour s'y réunir à leurs frères d'armes : ces faits sont attestés par des pièces officielles, et notamment par une lettre du 3 fructidor, des administrateurs de ce département qui remercient leurs collègues des Basses-Pyrénées du zèle avec lequel ils leur ont fait parvenir des secours en hommes et en argent, tandis que le général Manco avoit envoyé de l'artillerie et des munitions de guerre sur les points les plus menacés par les rebelles royaux.



DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.

Fructidor an 7.